

de Palm au Comte de Rosenberg, ne pou-
voit être inconnuë à la Reine: Que comme
au reste il n'y avoit aucune espérance qu'on
pût, aux seuls moyens des bons offices, at-
teindre le but qu'on s'étoit proposé, S. M.
Prussienne se trouvoit obligée par ce qu'elle
doit à l'Empire & à son Chef, de lui donner
un certain nombre de ses troupes sur le pied
d'auxiliaires: Qu'elle en étoit venuë à re-
gret à cette extrémité, mais que c'étoit la
faute de la Cour de Vienne & celle de ses
Alliés, à cause qu'ils avoient rejetté routes
les voyes équitables de conciliation: Qu'au
surplus S. M. Prussienne persistoit dans la
résolution inaltérable de remplir religieuse-
ment tous les engagements qu'elle a avec ses
voisins, & de ne point s'immiscer dans les
differends de la Reine avec d'autres Puissances,
& qui ne regardent pas l'Empire, d'autant
qu'elle n'a pour objet que de soutenir la
constitution & le sistême de l'Empire, & en
conséquence de maintenir le Chef dans sa
dignité & les Etats dans leurs prérogatives
& libertés, comme aussi de rétablir dans la
chere Patrie le repos & la tranquillité par
une paix équitable & solide. »

Mr. de Dohna finit sa Déclaration en disant,
toujours par ordre » Qu'aucun Electeur &
Prince de l'Empire, bien intentionné pour la
Patrie, ne pouvoit souffrir que non seule-
ment on eut dépoüillé le Chef de l'Empire de
ses Etats patrimoniaux, mais qu'on en eut
aussi chassé les troupes du territoire de l'Al-
lemagne, & qu'ainsi on l'en eut, pour ainsi
dire, exterminé de fond en comble; ce qui
étoit un procédé dont l'Histoire ne fournis-
soit